



Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

La Politique Agroécologique et Alimentaire

Une politique à la fois institutionnelle et partenariale
15 octobre 2021




Une politique publique co-construite et inclusive

Délibération cadre du 29 juin 2015 votée à l'unanimité

Construction:

- Avec les Maires & services
- Avec l'appui de la recherche
- Mise en œuvre partenariale

- 
- O1- Consolider le tissu des fermes agro-écologiques en vente directe
 - O2- Favoriser l'approvisionnement local de la ville, en particulier celui de la restauration collective
 - O3- Mobiliser les citoyens autour de l'alimentation et du lien producteur consommateur
 - O4- Soutenir les entreprises innovantes dans le domaine de l'agroalimentaire et des services à l'agriculture
 - O5- Promouvoir la diversité des produits emblématiques du territoire et développer l'agro/oenotourisme
 - O6- Construire une démarche cohérente d'intégration de l'agriculture dans les projets d'aménagement
- T1- Mobiliser du foncier public et privé*
T2- Communiquer, s'informer, partager
T3- Se former



Révision en cours

Révision:

Concertation communes, partenaires, communauté scientifiques:

- autour des orientations
- autour des priorités

O1 – Façonner un territoire nourricier acclimaté, préservant son identité viticole, et ses ressources naturelles

O2 – structurer un approvisionnement durable et résilient

O3 – permettre à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie

O4 – Diffuser les savoirs et promouvoir l'innovation

O5 – construire une gouvernance territoriale agroécologique et alimentaire

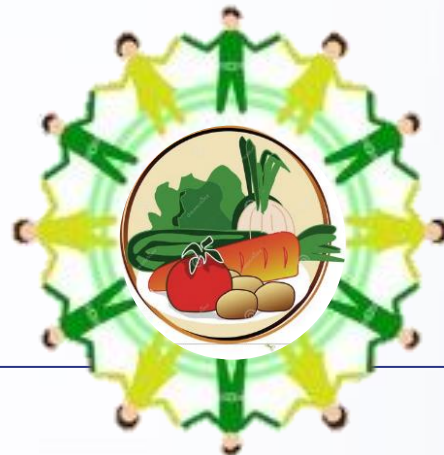
Une politique publique co-construite et inclusive



3 principes :

- La **co-construction** : Cadre élaboré en concertation avec les 31 communes de la Métropole, et mise en œuvre est assurée par ses partenaires.
- **L'agilité** : La P2A a choisi un développement « chemin faisant », basé sur l'expérimentation plutôt que la planification.
- **L'inclusivité** : avancer avec tous les acteurs, faire travailler les acteurs ensemble. Ex. toutes les formes d'agriculture ciblées dans la politique publique, des petites exploitations agroécologiques aux plus grandes exploitations conventionnelles.

3 manières d'opérer privilégiées : « **donner à voir** », « **faire avec l'existant** » et **avancer en expérimentant**



Accompagner la dynamique agroécologique et alimentaire

Mettre en lumière le foisonnement des initiatives



Mobiliser les citoyens



Développer les synergies entre acteurs

Travailler en inter-territorialité



Accompagner des dynamiques collectives



Contribuer au déploiement national et international de la transition agroécologique et alimentaire



1^{ÈRES} ASSISES TERRITORIALES
DE LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE
ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

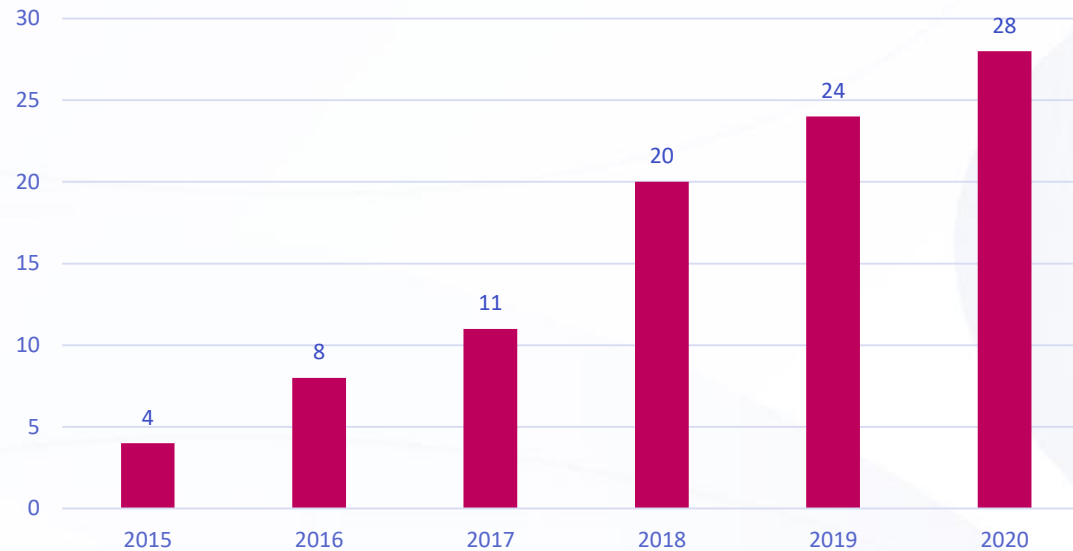
MONTPELLIER 2019

Les 4 Saisons



Une dynamique partenariale qui s'amplifie

Nombre de conventions annuelles

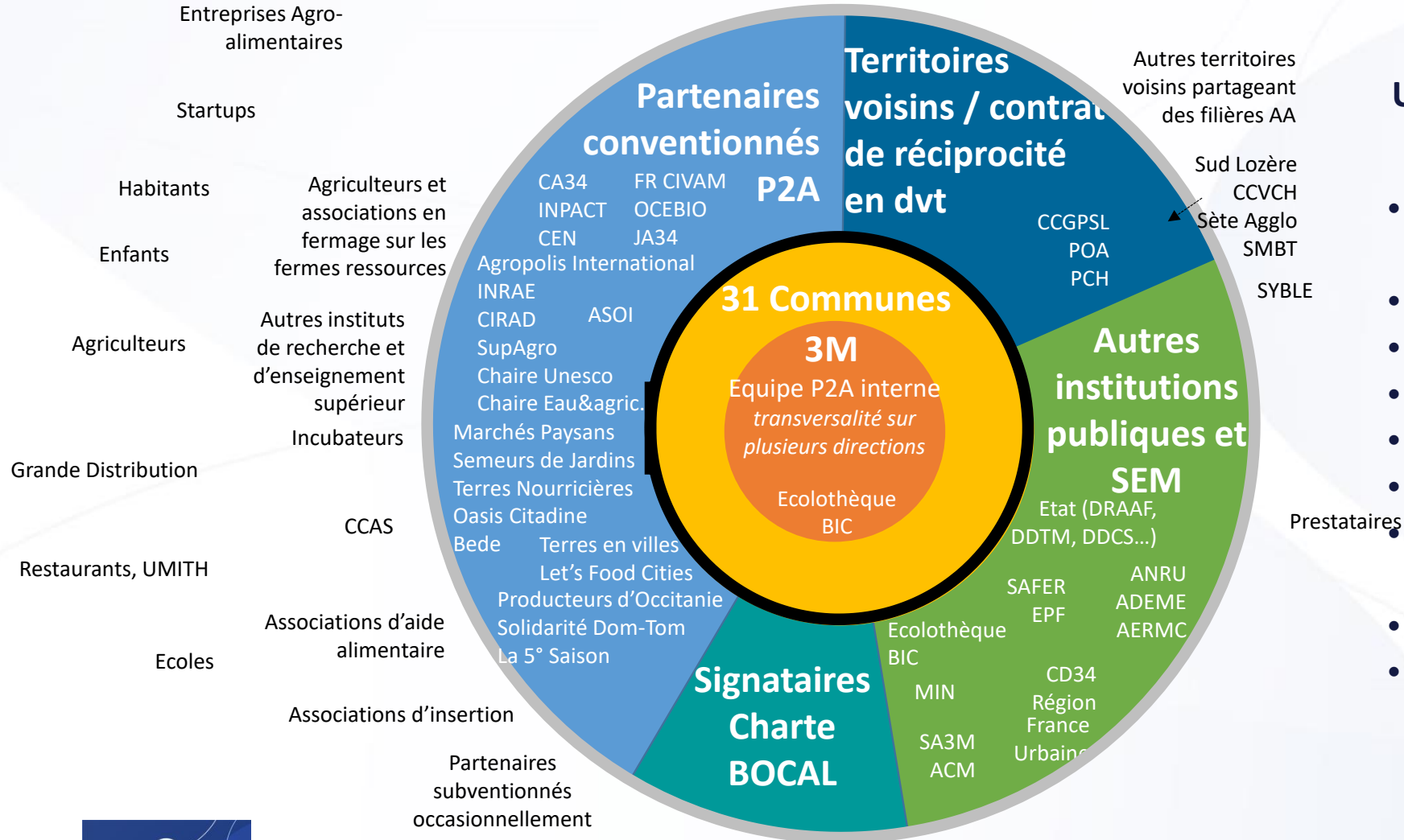


Contrats de réciprocité,
Financement de projets,
Adhésions,
Lettres de soutien,
Signature de charte, pacte, ...



La richesse de l'écosystème agroécologique et alimentaire

Utilisateurs BOCAL



Une politique partenariale

- Production alimentaire (agriculture, élevage, transformation)
- Distribution
- Accessibilité alimentaire
- Jardins
- Recherche & innovation
- Autres collectivités
- Services de l'Etat & partenaires financiers
- Réseaux thématiques
- Foncier & aménagement

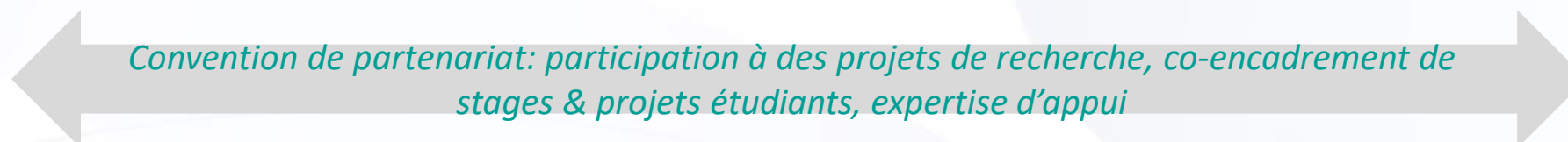
Un accompagnement de la communauté scientifique dès l'émergence

Emergence

Diagnostic INRAE

Animation INRAE d'ateliers Agglo + communes: élus + services

Délibération cadre P2A



Révision P2A

Evaluation, ateliers



35 projets de recherche recensés

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021



Chantiers en cours

Révision de la P2A:

- Evaluation participative des 6 années de mise en œuvre (25 entretiens)
- Ateliers de discussion des orientations (communes, communauté scientifique, partenaires)
- Ateliers de partage des priorités thématiques (déc. 2021)

Comment changer d'échelle?

Comment travailler avec... ?

- Les acteurs de la précarité alimentaire (en émergence),
- La GMS, qui représente 80% des achats alimentaires,
- La restauration collective (hors élémentaire et primaire), la restauration privée,
- Les acteurs économiques...

Vers la formalisation d'une gouvernance?